



L'ÉTAT ÉTRANGER

Sous la direction scientifique
d'Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER et d'Olivier BLIN

Université Toulouse Capitole, IRDEIC

16 ET 17
NOVEMBRE
2023

MANUFACTURE
DES TABACS

AUDITORIUM MS001

Entrée:
1 rue
des Amidonniers



UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



IRDEIC

L'ÉTAT ÉTRANGER



JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

08h30 Accueil

9h00

Allocution d'ouverture

Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse Capitole

Matthieu POUMAREDE, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique, Université Toulouse Capitole

Hélène GAUDIN, Directrice de l'IRDEIC, Université Toulouse Capitole

Marc SEGONDS, Directeur-adjoint de l'IRDEIC, Université Toulouse Capitole

09h20 Rapport introductif

L'État étranger en droit international, Olivier BLIN, MCF HDR Droit public – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h40

SESSION I : L'identification de l'État étranger

Sous la Présidence de Marc Blanquet, Professeur Droit public - Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h40 L'identification des États étrangers et de leurs représentants par les juges internes, Hélène RASPAIL, MCF HDR Droit public – Le Mans Université

10h00 L'État étranger et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Professeur Droit public – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

10h20 Pause

10h40 L'État étranger dans la jurisprudence de la CJUE, Hélène GAUDIN, Professeure Droit public – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

11h00 La notion d'État étranger à la lumière du droit de l'Union : extension du domaine de l'unité européenne, Didier BLANC, Professeur Droit public – Université Toulouse Capitole IRDEIC

11h20 Discussion avec le public

14h00

Session II : La vigilance face à l'État étranger

Sous la présidence d'Estelle Fohrer-Dedeurwaerder, MCF HDR Droit privé – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

14h00 : Vers une représentation défensive de l'altérité. Un changement de paradigme des relations extérieures françaises et européennes au XXIème siècle,

Vincent THEBAULT, Professeur de géopolitique, Chaire supérieure en classe préparatoire, Lycée Fermat, Toulouse

14h20 L'État étranger : acteur économique, Guillaume LE FLOCH, Professeur Droit public – Université de Rennes

14h40 L'État étranger : acteur délinquant, Marc SEGONDS, Professeur Droit privé – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

15h00 Pause

15h30 L'Etat étranger et les médias, Pierre ROUJOU de BOUBÉE, Docteur en Droit, chercheur associé IDETCOM, avocat au Barreau de Toulouse

15h50 Discussion avec le public

16h20 Fin de la première journée

VENDREDI 17 NOVEMBRE

8h45

SESSION III – La protection de l'État étranger en France **Sous la présidence d'Olivier BLIN, MCF HDR Droit public – Université Toulouse Capitole, IRDEIC**

08h45 – Pourquoi protéger l'État étranger ? Discussion franco-allemande

Point de vue du droit français, Pierre-François LAVAL, Professeur Droit public – Université Lyon III

Point de vue du droit allemand, Claus Dieter CLASSEN, Professeur Droit public – Université de Greifswald (Allemagne), juge à la Cour constitutionnelle de Mecklembourg-Poméranie occidentale (Allemagne)

Regards croisés sur les immunités de l'État étranger

09h25 – Discussion franco-espagnole en droit pénal

Perspective française, Paul CAZALBOU, Professeur Droit privé – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

Perspective espagnole, Chloé FAUCHON, Docteure en Droit – Université de Strasbourg et Université de Salamanque (Espagne)

10h05 Pause

10h25 – Discussion franco-anglaise en droit international privé

Les immunités de juridiction et d'exécution de l'État étranger : une perspective française, Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER, MCF HDR Droit privé – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

Les immunités de l'État étranger : une perspective britannique, Emmanuel GUINCHARD, Principal Lecturer, Liverpool (LJMU), RU

11h05 - le regard du fiscaliste

Le mythe de l'immunité fiscale des États étrangers, Sophie de FONTAINE, MCF Droit public – Université Toulouse Capitole, IRDEIC

11h25 – Le regard du praticien

Les mesures d'exécution contre les biens d'un État étranger : l'expérience d'un ancien avocat de la Fédération de Russie, Daniel GUYOT, Avocat honoraire et ancien Magistrat

11h45

Le point de vue des États étrangers : Table ronde animée par Maître NGO-FOILLOT, Avocat au barreau de Paris



Mónica CEPEDA, Deuxième Secrétaire de l'Ambassade du Paraguay à Paris



Manuel LARROTCHA PARADA, Consul Général d'Espagne à Toulouse



Andreas D. MAVROYIANNIS, Ambassadeur ad honorem de Chypre, ancien Ambassadeur de Chypre en France, membre de la Commission de droit international de l'ONU



Hà NGUYEN, Conseillère politique de l'Ambassade du Vietnam à Paris

12h45

RAPPORT CONCLUSIF

Lucien RAPP, Professeur de droit public, Université Toulouse Capitole IDETCOM,



Présentation Scientifique

Alors que de prime abord l'extranéité de l'État ne paraît pas soulever de difficulté particulière, l'évolution du contexte géopolitique des cinquante dernières années – du développement de la construction européenne jusqu'à la guerre en Ukraine, en passant par la guerre économique menée par la Chine et l'ingérence de certains États lors des élections se déroulant ailleurs –, lui confère aujourd'hui un intérêt particulier, suscitant d'importantes interrogations, parmi lesquelles : Comment identifier un État étranger ? L'intégration européenne conduit-elle à nier qu'un État membre reste une entité exogène ? L'identification de l'État étranger est-elle identique selon l'autorité qui y procède et/ou selon le contexte ?

À l'analyse, l'État étranger apparaît comme une notion fuyante, ou à tout le moins protéiforme ; et à supposer même qu'il soit identifié, l'État étranger doit être décrypté à l'aune de la législation et de la politique françaises : la bienveillance à l'égard du Souverain étranger, qui se manifeste à travers les immunités, est-elle encore de mise ? Ne doit-elle pas faire place à davantage de méfiance, s'agissant d'un homologue de plus en plus actif en matière économique, et apparaissant même parfois comme « voyou » ? Comment procéder pour que cet État étranger ne s'immisce pas dans les affaires intérieures nationales, alors même que la plénitude de la souveraineté n'est désormais pas garantie dans tous les domaines ?

Les deux jours de colloque, qui réuniront des universitaires et des représentants diplomatiques, seront l'occasion de mieux cerner la notion comme le régime de l'État étranger, tout cela au prisme d'études de droit comparé permettant d'évaluer la part respective de la protection et de la vigilance nécessaires.

Colloque organisé par
l'Institut de Recherche en Droit Européen International et Comparé
avec le soutien de la Faculté de Droit et de l'Association des Docteurs et
Doctorants de l'IRDEIC

PLUS d'INFOS sur

Irdeic.ut-capitole.fr

Inscription obligatoire en ligne



*Nos manifestations scientifiques
sont organisées dans le souci de
la préservation de l'environnement*

